

### Important de suivre l'ordre de la grille de cheminement

1 <sup>re</sup> année	Session 1	<b>ADM1010</b> Management des organisations (disponible en ligne)	<b>CTB1091</b> Comptabilité de base pour gestionnaires (disponible en ligne)	<b>ECA1010</b> Analyse macroéconomique en gestion	<b>GPE1012</b> Comportement organisationnel: l'individu	<b>PAF1010</b> Analyse quantitative de problèmes de gestion (disponible en ligne)
	Session 2	<b>ADM1065</b> Gestion financière	<b>ADM1069</b> Gestion des opérations	<b>GPE1004</b> Gestion renouvelée des ressources humaines (disponible en ligne)	<b>MKA1001</b> Introduction au marketing (disponible en ligne)	<b>SIF1020</b> Systèmes d'information pour fins de gestion
2 <sup>e</sup> année	Session 3	<b>CTB1064</b> Comptabilité de management pour gestionnaires (CTB1091) (disponible en ligne)	<b>DRA1001</b> Droit des affaires I (disponible en ligne)	<u>COURS DE CONCENTRATION</u> <b>DRT1003</b> Droit du travail	<u>COURS DE CONCENTRATION</u> <b>GRH1001</b> Dotation en personnel (GPE1004)	<b>REI1001</b> Relations industrielles: défis et perspectives
	Session 4	<b>ADM1016</b> Gestion stratégique des entreprises (ADM1010 et ADM1065)	<b>ECA1011</b> Économie managériale (ECA1010)	<u>COURS DE CONCENTRATION</u> <b>GPE1003</b> Comportement organisationnel: Groupes et équipes de travail (GPE1012)	<u>COURS DE CONCENTRATION</u> <b>GPE1007</b> Gestion de la santé et sécurité au travail (GPE1004)	<u>COURS DE CONCENTRATION</u> <b>GRH1002</b> Formation et développement des compétences (GPE1004)
3 <sup>e</sup> année	Session 5	<u>COURS DE CONCENTRATION</u> <b>GPE1005</b> Comportement organisationnel: Changement et intervention (GPE1004)	<u>COURS DE CONCENTRATION</u> <b>GRH1003</b> Fondements en gestion stratégique des ressources humaines (GPE1004)	<u>COURS DE CONCENTRATION</u> <b>GRH1004</b> GESTION DE LA RÉMUNÉRATION (GPE1004)	<u>COURS DE CONCENTRATION</u> <b>REI1002</b> Administrer la convention collective	<u>ACTIVITÉS D'APPLICATION</u> <b>GAE1025</b> STAGE EN GRH (6 crédits)
	Session 6	<u>COURS DE CONCENTRATION</u> <b>ADM1064</b> Séminaire de gestion des ressources humaines (GPE1004)	<u>COURS DE CONCENTRATION</u> <b>GRH1006</b> Gestion du rendement au travail (GPE1004)	<u>COURS DE CONCENTRATION</u> <b>GRH1005</b> Développement de la fonction ressources humaines (GPE1004)	<u>COURS DE CONCENTRATION</u> <b>PSI1007</b> Psychologie industrielle (GPE1004)	<b>OU</b> <b>GAE1026-GAE1027</b> 2 PROJETS D'APPLICATION EN GRH (6 crédits)

## Concentration en gestion des ressources humaines

Vous pouvez consulter l'horaire des cours sur le site de l'UQTR à [www.uqtr.ca/programme](http://www.uqtr.ca/programme). Les horaires sont affichés plusieurs sessions à l'avance ce qui vous permet de planifier vos études en fonction des exigences de votre programme.

### •Activités d'application (6 crédits)

GAE1025 Stage en GRH (6 crédits)

L'étudiant doit avoir réussi au moins 54 crédits au programme pour s'inscrire à cette activité incluant un cours de concentration et avoir une moyenne cumulative d'au moins 2 sur 4,3.

**OU**

GAE1026 Projet d'application en GRH I (3 crédits)

GAE1027 Projet d'application en GRH II (3 crédits)

Un projet d'application est un travail individuel sur un sujet choisi par l'étudiant et propre à sa concentration. L'étudiant est encadré par un professeur de son choix dans sa concentration. L'objectif final est de mettre en application les connaissances accumulées dans son programme et de remettre un rapport faisant état de son travail. Il est nécessaire de remplir un formulaire d'application pour l'inscription. La liste des professeurs et le formulaire d'application sont disponibles : [www.uqtr.ca/ecoledigestion](http://www.uqtr.ca/ecoledigestion)

Les activités d'application (stage et projets d'application) peuvent être suivies à toutes les sessions, y compris l'été.

Personne ressource: Isabelle Dionne, agente de stage. [www.uqtr.ca/stage.gestion](http://www.uqtr.ca/stage.gestion)



**L'admissibilité au titre de CRHA par équivalence est sujette à un processus d'évaluation rigoureux basé sur la vérification du cheminement suivi durant toute votre scolarité au B.A.A. (Concentration GRH) de l'UQTR.**

**Règlement pédagogique particulier: aucun cours ne peut être réalisé en autorisation d'études hors établissement et en mobilité étudiante.**